

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance extraordinaire du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 16 octobre 2017 à 19h00, au bureau municipal de Ville de Lac-Saint-Joseph, 1048, chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Michel Croteau, maire
Mme Jocelyne Boivin, conseillère
M. Yvan Duval, conseiller
M. Clément Gignac, conseiller
M. Jean-Sébastien Sheedy, conseiller
M. Jacques Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTES:

Mme Vivian Viviers, directrice générale
Mme Roxane Ouellet, inspectrice municipale

ABSENT:

M. Claude Tessier, conseiller

Les membres du conseil présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Formation obligatoire (samedi le 25 novembre 2017) ;
4. Programmation de travaux révisée dans le cadre du Programme TECQ 2014-2018 ;
5. Achat de bacs semi-enfouis supplémentaires ;
6. Avis de motion concernant terrain de la caserne satellite ;
7. Attribution des tâches et dossiers pour l'année 2017-2018 ;
8. Autres sujets ;
9. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

Les membres étant présents et assermentés, le quorum est constaté et le Maire M. Michel Croteau souhaite la bienvenue aux trois nouveaux membres élus déclarant la séance ouverte à 19h00.

2.- Adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, il est convenu d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

CA-096-2017 Sur proposition de M. Jacques Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour est adopté tel que déposé.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

ADOPTÉ

3.- Formation obligatoire (samedi le 25 novembre 2017)

Mme Viviers réitère aux nouveaux membres élus qu'une formation obligatoire se tiendra au Centre communautaire de St-Gabriel-de-Valcartier, le 25 novembre 2017 de 8h00 à 17h00 et qu'il y aura également prise de photos de tous les membres des différents Conseils. D'autres informations seront transmises ultérieurement.

4.- Programmation de travaux révisée dans le cadre du Programme TECQ 2014-2018

Mme Viviers mentionne que la programmation des travaux a été déposée au ministère dans les délais et qu'elle a reçu une confirmation de ce dépôt.

5. Achat de bacs semi-enfouis supplémentaires

M. Jacques Tessier mentionne que les bacs semi-enfouis supplémentaires ont été commandés et qu'ils seront installés dans la prochaine semaine.

6.- Avis de motion concernant terrain de la caserne satellite

CA-097-2017 AVIS DE MOTION est par les présentes donné par M. Clément Gignac qu'à une prochaine séance de ce Conseil un premier projet de règlement sera présenté pour modifier le règlement de zonage numéro 2013-229 afin de créer la zone 106P à même une partie de la zone 101F et y prescrire les normes applicables.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

7.- Attribution des tâches et dossiers pour l'année 2017-2018

M. Michel Croteau énumère les dossiers en cours et répartit les tâches pour chacun des membres.

M. Yvan Duval s'occupera du volet Communications;

M. Jacques Tessier continuera à s'occuper des infrastructures et de la Régie Régionale de gestion des matières résiduelles;

M. Jean-Sébastien Sheedy s'occupera de concert avec M. Jacques Tessier, des bâtiments municipaux;

Mme Jocelyne Boivin s'occupera du Club Nautique St-Louis, étant déjà membre du CA;

M. Claude Tessier continuera à agir comme Président du Comité d'urbanisme ainsi que temporairement du Comité de l'Environnement;

M. Clément Gignac continuera à s'occuper des finances avec Mme Viviers.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

Quant aux dossiers en cours :

- 1) Il y a la mise à jour du Règlement de zonage :
 - Couvert végétal à conserver;
 - Délai pour terminer des travaux;
 - Permis de garage;
 - Éclairage LED et clôtures;
- 2) Navigation des bateaux; il faudrait refaire un Code d'éthique avec un dépliant de sensibilisation;
- 3) CBJC : Mme Jocelyne Boivin est déjà membre du CA et nous fera un suivi.
- 4) Comité de la sécurité publique : M. Michel Croteau continue à y siéger.
- 5) Pochette d'accueil pour les nouveaux résidents;
- 6) Caserne satellite, antenne cellulaire;
- 7) Entretien de la route, déneigement;
- 8) Identification des adresses
- 9) Aménagement, bord de la route.

8. Autres sujets

Aucun autre sujet n'a été ajouté.

9- Levée de la séance

La séance est levée à 20h40.

CA-098-2017 Sur proposition de M. Yvan Duval il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h40.

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

Michel Croteau
Maire